

JOURNAL HEBDOMADAIRE

PARAISANT

Tous les VENDREDIS

Le Clairon

 PUBLIÉ PAR
L'Imprimerie Yamaska
INCORPORÉE.

Affaires Municipales

Sur les instances de M. T. D. Bouchard, député à Québec, le gouvernement avait consenti à faire bénéficier la ville de Saint-Hyacinthe d'un prêt à 2% sans remboursement du capital pour macadamiser un mille et un tiers de chemin dans les limites de notre cité.

M. Bouchard avait demandé beaucoup plus mais le gouvernement s'est trouvé dans l'impossibilité de faire mieux. Dans les limites des municipalités de cité et de ville on ne peut bénéficier de la loi des bons chemins que dans les parties rurales.

Vu la configuration particulière de Saint-Hyacinthe, les deux seuls chemins de quelque importance pouvant tomber sous le bénéfice de cette loi sont la rue Héloïse à partir de la gare du Québec Southern à aller aux limites sud-ouest de la ville et la rue Laframboise à partir de la gare du Grand Tronc jusqu'à sa limite ouest.

Ces deux tronçons de rues ont une longueur totale de un mille et un tiers. Le gouvernement offrait d'avancer tout l'argent nécessaire à la construction du macadam sur ce parcours à condition que la ville paie 2% seulement d'intérêt sur le montant avancé pendant quarante ans; le gouvernement se chargeait lui-même du remboursement du capital.

Nous regrettons de constater que cette offre a été refusée par notre conseil MM. U. Jacques et M. Côté ayant été les seuls à voter en faveur de son acceptation, M. V. E. Fontaine étant absent.

Nous ne voulons pas pour le moment jeter de blâme sur personne, attendu que nous croyons que ce vote a été donné sans que le conseil ait suffisamment considéré la question et parce que nous sommes convaincus que la majorité du conseil reviendra sur cette décision prise un peu trop à la hâte.

Saint-Hyacinthe a, nous regrettons de le constater, la réputation d'avoir les plus mauvais chemins de la province. Le peu de macadam que nous avons dans la ville est excessivement mal construit et, en dépit des dépenses considérables que l'on fait chaque année pour le réparer, se trouve constamment en mauvais ordre.

Ce triste état de choses procède de deux causes bien évidentes.

La première c'est que notre pavage a toujours été fait sans que l'on ait suivi les règles les plus élémentaires de la construction du macadam. Saint-Hyacinthe n'a pas d'ingénieur officiel et jamais on ne s'est même soucié d'obtenir d'un homme compétent un plan et des devis pour la confection de nos pavages. Il n'est pas étonnant dans ces circonstances, que notre macadam ne vaille rien.

La deuxième cause c'est que nous n'avons pas suffisamment de chemins payés. Les voitures de toutes sortes passent toutes sur les mêmes rues ce qui ne se ferait point si nous avions plus de grandes artères de macadamisées.

L'offre du gouvernement est de nature à faire disparaître tout à fait la première cause et à contribuer considérablement à éliminer la seconde.

Le gouvernement donnait gratuitement à la ville de Saint-Hyacinthe le service de ses ingénieurs pour préparer les plans et devis du pavage à faire. Le département des chemins aurait pu apprendre à faire du bon macadam sans qu'il lui en coûte un sou et que de dépenses inutiles ce seul avantage aurait évité à la ville.

Par la construction d'un bon macadam sur la rue Héloïse le trafic sur la rue Girouard aurait été divisé et l'entretien serait devenu plus facile. Il en aurait été de même sur la rue Laframboise et la rue Bourdages.

"Le Courrier" laisse entendre dans son dernier numéro que si l'offre du gouvernement avait été refusée c'était parce que le député du comté était intéressé personnellement dans la construction de ce macadam.

Disons tout d'abord que M. Bouchard ne possède aucun intérêt dans aucune propriété sise sur ou à proximité de la rue Héloïse. Quant à la rue Laframboise qui traverse Bourg-Joli la compagnie dans laquelle M. Bouchard possède une faible partie des actions ne possède plus que treize demi lots de 25 pieds de largeur. Tous les autres lots sont vendus et appartiennent à des citoyens de Saint-Hyacinthe. Il faut pousser l'esprit de suspicion bien loin pour prétendre que l'offre du gouvernement a été faite dans le but de servir les intérêts du député du comté en pareille occurrence.

La principale raison qui a induit le gouvernement à offrir à prêter de l'argent pour pavages dans les cités et les villes sur certains chemins a été de faire connaître aux populations rurales les avantages du bon macadam.

Notons en passant que le mauvais état de notre macadam à Saint-Hyacinthe est une des causes principales du peu de progrès que notre région fait sous le rapport de la bonne voirie.

La rue Laframboise est le seul chemin conduisant au terrain de l'exposition; tous les cultivateurs de la région ont à le parcourir pour se rendre sur ce terrain. Elle est donc une rue idéale de démonstration pour la campagne.

Elle est en outre la voie la plus courte pour les cultivateurs de St-Thomas, Laprésentation, St-Denis, et pour se rendre à la gare du Grand Tronc et au centre commercial de la ville. A partir de la limite ouest de la ville à venir à la gare ou au marché centre le trajet est de un cinquième de mille plus court par la rue Laframboise que par la rue Bourdages. C'est ce qui explique pourquoi les cultivateurs des paroisses ci-haut nommées préféreraient passer plutôt sur la rue Laframboise, malgré le mauvais état dans lequel elle s'est trouvée jusqu'à venir à ces jours derniers, que sur la rue Bourdages.

La ville a donc intérêt à paver cette rue qui sera toujours une des plus fréquentées pour faciliter le voiturage plus rapide des produits de la ferme et pour aider le gouvernement à populariser les bons chemins.

Il ne manque pas de gens dans le conseil municipal qui critiquent les cultivateurs parce qu'ils ne veulent pas bénéficier de la loi des bons chemins. Comment pourra-t-on faire un crime aux cultivateurs de refuser les avantages de cette loi lorsque la ville elle-même les rejette? La loi des bons chemins est cent fois moins onéreuse pour le citoyen de Saint-Hyacinthe qu'elle ne l'est pour le cultivateur de St-Thomas ou de Laprésentation et la ville refuserait de donner le bon exemple?

On nous informe que certains échevins ont motivé leur vote en disant que la ville ne devait pas faire de macadam dans les nouvelles parties de la ville avant d'en faire dans les vieilles. Voilà un argument qui ne saurait tenir debout.

Il aurait du bon sens si le macadam en question devait être payé par la ville. Il le sera par le gouvernement et sa construction n'empêchera point le conseil de faire du macadam là où il voudra ailleurs.

Il serait regrettable de voir le Conseil municipal persister dans son refus. Toute la ville bénéficiera indirectement du pavage qui sera fait dans les rues Héloïse et Laframboise. Nous avons par exemple sur cette dernière rue trois manufactures donnant du pain à un grand nombre de familles dont les conditions seraient considérablement améliorées par le macadamisation de cette rue.

Les abords de ces manufactures sont impraticables dans la saison des pluies et le conseil devrait profiter de l'offre du gouvernement pour faire disparaître cet état de choses.

S'il est vrai comme le laisse entendre le Courrier, que certains échevins ont voté contre cette mesure pour monter un coup à M. Bouchard, ces conseillers peuvent être assurés que le député du comté dans toute cette affaire ne regrette qu'une chose, c'est que l'intérêt public soit sacrifié.

En induisant le gouvernement à faire cette offre généreuse à la ville il a fait son devoir. Si une majorité d'échevins la refuse ce sont eux qui en porteront la responsabilité devant l'opinion publique.

M. Bouchard continuera quand même de travailler dans l'intérêt de la ville de Saint-Hyacinthe sans se soucier si le conseil persistera, sous l'inspiration de gens mal intentionnés d'empêcher de se réaliser les projets d'améliorations publiques qu'il pourra offrir à ses concitoyens.

Les tramways à Saint-Hyacinthe

Depuis un grand nombre d'années on désire à Saint-Hyacinthe l'établissement d'une ligne de tramway pour relier notre ville aux riches villages et paroisses qui l'entourent et qui n'ont aucune communication par voies ferrées avec nous.

Les commerçants de notre ville sont particulièrement intéressés à la réalisation de ce projet qui serait une source de prospérité pour notre cité.

Saint-Hyacinthe est une des rares villes de son importance dans la province de Québec qui n'ait pas encore de tramways. Depuis quelques mois M. T. D. Bouchard, député du comté à Québec et président de la Chambre de Commerce locale, s'occupe activement de cette question et il a en ce moment les plus grandes espérances de voir aboutir ce projet.

Mardi de cette semaine, il a rencontré le gérant de la Montréal Light Heat & Power et M. W. J. Powell, vice président et gérant de la Montréal & Southern Counties Tramways Co.. Cette dernière compagnie possède une

ligne de tramway électrique qui est déjà en opération entre Marieville et Montréal. Cette ligne sera continuée jusqu'à Sherbrooke en passant par Rougemont, Saint Paul d'Abbotsford, Granby et Waterloo.

Sur les instances de M. Bouchard, le bureau de direction de cette compagnie est à étudier la question d'établir une branche de sa voie électrique partant de Rougemont pour venir à Saint-Hyacinthe et les villages de Saint-Thomas, La Présentation, Saint-Charles, St-Denis et St-Ours.

Cette compagnie fournirait à la ville de Saint-Hyacinthe à des prix avantageux tout le pouvoir électrique nécessaire à l'éclairage des citoyens et à l'opération de nos industries.

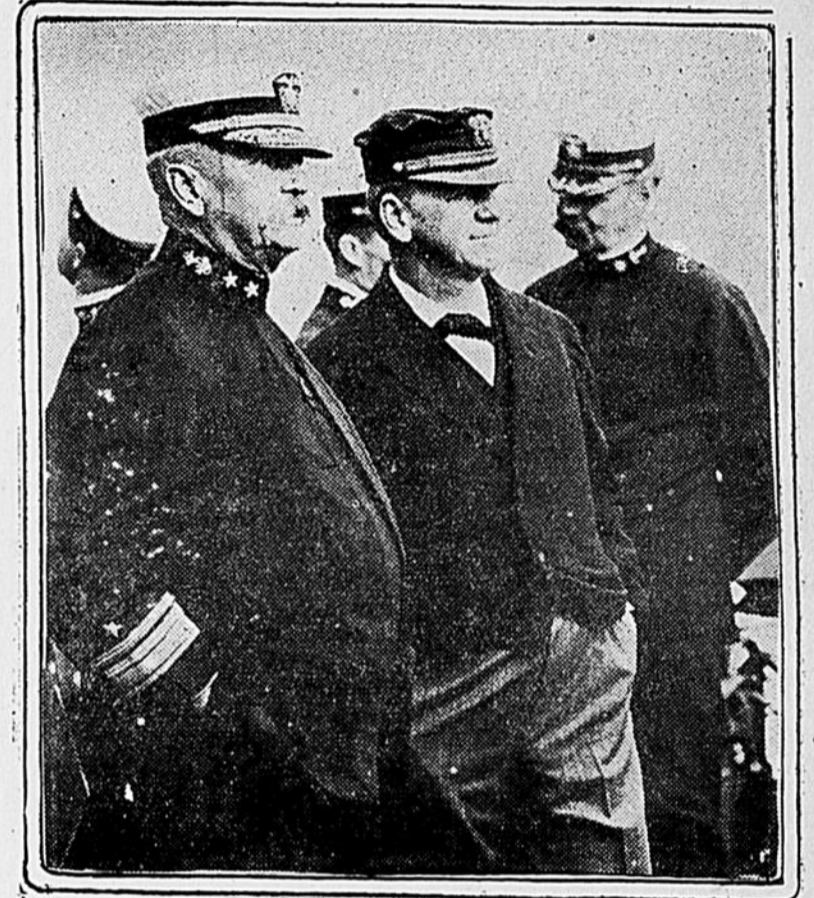
La ligne électrique de la compagnie en question est déjà construite jusqu'à Rougemont, village situé à quelques quinze milles de Saint-Hyacinthe.

M. Powell le gérant de la compagnie s'est déclaré favorable à cette proposition et il est probable que ses directeurs le verront aussi d'un bon œil.

Il se pourrait que d'ici à quelques jours la compagnie fasse une offre formelle aux citoyens de Saint-Hyacinthe. Nous espérons pour la prospérité de notre ville, que ce projet dont on parle depuis si longtemps se réalisera enfin.

ACTUALITE

Regardant le tir des canons du Wyoming



Cette photographie vient d'être prise sur le pont du navire de guerre américain Wyoming, au large des caps de Virginie, au cours d'un exercice de tir au canon. Ce navire a brisé tous les records de tir pour la flotte de l'Atlantique. On voit l'Amiral Badger et le Secrétaire de la Guerre Joseph Daniels, attentifs à la pratique de la flotte.

Le Secrétaire Daniel a été très favorablement impressionné par l'exactitude du tir de toute la flotte et particulièrement par le record du Wyoming. A son retour à Washington :

"Quant à ce qui concerne l'exactitude du tir au canon il est prouvé que la marine Américaine est prête à toute urgence."

L'embellissement de Saint-Hyacinthe

M. V. E. Fontaine, président de la commission des Parcs, et M. Marcheseault, membre de cette commission, ont rencontré ces jours derniers M. T. D. Bouchard, député du comté, pour discuter un projet d'embellissement des abords de la gare du Grand Tronc et de l'Intercolonial.

Il se sont rendus sur le terrain du gouvernement provincial en arrière du palais de justice pour étudier la question de convertir ce terrain en parc public.

M. Fontaine a fait adopter à la dernière séance du conseil une résolution par laquelle le conseil municipal s'est déclaré favorable au projet en question.

M. Bouchard, a rencontré mardi de cette semaine, l'Honorable Premier Ministre de la province de Québec qui a promis de prendre en sérieuse considération la question de donner la jouissance de ce terrain à la ville de Saint-Hyacinthe pour les fins ci-haut mentionnées.

Sur les instances du député du comté de Saint-Hyacinthe, on a déjà fait disparaître de ce terrain les enseignes encombrantes et disgracieuses qui longeaient la rue Richer, et il est probable que d'ici à quelques jours on fera disparaître les clôtures qui se trouvent sur ce terrain pour procéder au labourage et au nivelage du futur parc.

Il nous fait plaisir de féliciter M. Fontaine, président du comité de parcs, pour l'initiative qu'il a prise au Conseil de Ville d'embellir les abords de la gare du Grand Tronc. Il fait là une œuvre de nature à faire apprécier comme elle doit l'être notre jolie ville par les nombreux étrangers qui ont à

la traverser par les convois du Grand Tronc et de l'Intercolonial.

Notre conseil municipal a commencé à embellir nos rues en construisant de jolis trottoirs en béton et nous espérons que grâce au concours de toutes les bonnes volontés, notre ville ne le cédera en quelques années, sous le rapport de la beauté et de la propreté de nos chemins et de nos places publiques, à aucune autre de la province de Québec.

L'amélioration des écoles

M. Bouchard vient d'obtenir du gouvernement un octroi de deux cents dollars pour aider à la construction des solages des quatre écoles primaires de la municipalité de la paroisse de Saint-Charles sur Richelieu.

M. Bouchard a fait parvenir le chèque du département de l'Instruction publique au secrétaire de cette municipalité ces jours derniers.

Dans quelques jours le département enverra une somme de deux cents dollars à la municipalité scolaire Girouard de cette ville, cette somme étant en paiement d'un octroi de cinq cents piastres obtenu par le député du comté pour aider cette municipalité à construire la jolie école qu'elle vient d'ériger sur la rue Raymond.

La municipalité scolaire protestante de cette ville recevra aussi sous peu une somme de cent cinquante dollars que M. Bouchard lui a fait obtenir pour l'aider au maintien de son école.

On annonce que plusieurs commerçants américains parcoururent les campagnes et achetèrent tout le foin qu'ils peuvent trouver. Certains cultivateurs ont vendu leur foin au prix de \$16,00 la tonne. Serait-ce l'effet du nouveau tarif américain?

L'hon. M. Graham est trop loyal pour les tories

L'«Opinion» cite ensuite l'hon. G. P. Graham qui aurait dit dans le même débat «Que penseront les Canadiens-français d'un gouvernement qui veut aider l'Empire en lui donnant de l'argent et qui refuse nos vues pour sa défense» qui annonce qu'il a de l'argent à prêter mais que notre ancien esprit militaire n'est plus et que nous ne fourniront pas un seul homme. Donnons donc à l'Empire ce dont il a besoin beaucoup plus que d'argent : répandons notre sang pour lui s'il le faut.

Vient ensuite un extrait en italique du discours du Dr Michael Clark. «Si la tempête dont parle M. Borden devait s'abattre sur l'Empire, il ne serait pas versé ni offert une seule goutte de sang canadien.»

Enfin la feuille tory continue à évoquer dans le même article M. Guthrie et M. Boivin mettant en majuscules ou en italiques tout ce qui se rapporte au versement du sang, aux combats ou à la participation des Canadiens à la guerre.

Elle termine en lançant cette phrase de l'hon. Dr Pugsley : «Vous êtes prêts à fournir des navires mais vous n'avez ni assez de patriotisme ni assez de courage pour y mettre des marins canadiens, et (ceci en italique) pour placer nos jeunes gens derrière les canons et les envoyer se battre pour le Canada et pour l'Empire.»

Et voilà les arguments dont se servent dans la Province de Québec les conservateurs jingoes qui suivent M. Borden.

L'alliance sacrilège avec les nationalistes n'a rien perdu de sa force. Les tories qui réjouissent l'Ontario de leurs cris patriotiques n'hésitent pas à citer et à dénaturer toutes les déclarations loyales et impériales de Sir Wilfrid Laurier et de ses partisans afin de tourner contre eux la Province de Québec.

Que diront les électeurs de Middlesex-Est et de Bruce Sud et de cette campagne de fourberies ? Ne seront-ils pas de l'avis de Sir Wilfrid Laurier lorsqu'il disait qu'il aimerait mieux être battu et dans l'opposition qu'élus et mis au pouvoir par les expédients de M. Borden ? L'hon. Sydney Fisher défait dans Chateauguay conserve son honneur, personnel et politique. Les tories ont remporté la journée mais en perdant tout le reste.



Il n'y a pas de quoi tant se réjouir

UNE COMPARAISON DES RESULTATS DES ELECTIONS PARTIELLES DEPUIS DEUX ANS.

Le Gouvernement et les journaux conservateurs déclarent à son de trompe que le résultat des élections de Chateauguay est une preuve de l'approbation enthousiaste u pays. Ils y voient l'endossement du bill de l'aide navale et des deux ou trois autres trucs qui représentent ce que M. Borden se plaît à appeler sa politique. Sans doute c'est une occasion de réjouissances, car c'est la première fois depuis les élections de 1911 que le Gouvernement peut réellement prétendre avoir fait plus que conserver ses positions. Quant aux moyens par lesquels la victoire de Chateauguay a été remportée, lorsqu'ils seront bien connus, il n'y aura pas matière à réjouissances pour le Gouvernement ni pour ses partisans.

Le Gouvernement Borden est au pouvoir depuis deux ans. Il y a eu pendant ce temps cinq élections partielles. Les libéraux ont conservé deux sièges, les conservateurs en ont gardé un contre un adversaire libéral, un autre contre un candidat nationaliste ouvrier et ils ont remporté un siège sur les libéraux. Leur majorité au Parlement est aujourd'hui de 49. En novembre 1911 elle était de 47. Pendant les deux ans qui ont suivi l'arrivée des libéraux au pouvoir en l'année 1896, et il y a eu 21 élections partielles.

Une campagne a double face

ON CITE CONTRE LAURIERSON PROPRE DISCOURS IMPERIALISTE.

Sous un titre en lettres flamboyantes «LE TRIBUT DU SANG» «L'OPINION» la feuille conservatrice dont Chateauguay a été inondé cite des extraits tirés du discours prononcé au Parlement par Sir Wilfrid Laurier, sur la résolution navale, le 12 décembre 1912, et où il dit que «s'il ne se prend pas sur l'esprit du peuple canadien, les Canadiens ne désirant pas cette politique hybride de contribution mais qu'ils insistaient pour que la contribution du Canada à la Grande-Bretagne soit composée d'hommes aussi bien que d'argent.» Cette dernière phrase en italiques pour la faire ressortir.

Elle cite également un autre passage de ce discours, celui où Sir Wilfrid disait que la Grande-Bretagne n'a jamais été aussi riche et que ce que lui faut aujourd'hui, c'est le cœur, l'énergie et les muscles de ses sujets dans tout l'univers. Cette dernière phrase encore en italiques.

Enfin l'Opinion reproduit encore ces paroles suivantes de Sir Wilfrid. «Si jamais il y avait une urgence, si l'Angleterre était en danger, non je ne me servais pas de cette expression—mais si l'Angleterre était en désaccord avec une ou deux des grandes puissances européennes, mon Très Honorable (ami) M. Borden n'aurait qu'à demander non pas \$35,000,000, mais trois ou quatre fois cette somme. Nous mettrions à la disposition de l'Angleterre toutes les ressources du Canada et il n'y aurait pas une seule voix discordante.»

Promesse de patronage

Mais c'est surtout le «patronage» qu'invoquait cette feuille de campagne nationaliste-tory pour réclamer l'élection du candidat conservateur. On cherchait sans vergogne à corrompre les électeurs en affirmant que le gouvernement répandrait tout probablement à pleines mains et l'argent et les travaux publics, si le comté voulait

seulement défaire l'hon. M. Fisher. Parlant des «grandes actions» du gouvernement actuel afin d'enthousiasmer les électeurs de Chateauguay, le pamphlet disait encore : «Quant à la question périlleuse de la participation du Canada à la défense impériale, le Gouvernement Borden l'a résolue de bonne façon en accordant une aide d'urgence tout en faisant bien comprendre à la métropole que le Canada n'accorderait aucune nouvelle concession sans en recevoir l'équivalent dans les conseils de l'Empire.»

«Cette attitude à la fois fière et pratique a sauvegardé l'honneur du Canada et l'a empêché de se jeter, comme les vieux pays d'Europe dans le gouffre ruineux des armements.»

Démangeaison ! Démangeaison ! Démangeaison !

La démangeaison constante. L'agonie intolérable de l'Eczéma !

Quelques gouttes seulement et puis se laver souvent et on obtient une guérison immédiate.

La Prescription D.D.D. pour l'eczéma est trop bonne pour ne pas être certaine, et c'est pour cela que nous la garantissons.

Nous donnerons la première bouteille gratuitement si elle n'atteint pas son but. Pour votre confort cela vaut un essai. Consultez-nous et nous vous dirons ce qu'il y a à faire. Quant au savon il aide beaucoup.

Pharmacie J. A. Viger, St Hyacinthe.

Vente par le Shérif

FIERI FACIAS DE BONIS ET TERRIS

COUR SUPERIEURE District de Saint-Hyacinthe.

No. 115. Saint-Hyacinthe, à savoir :

SIMEON DION, Demandeur vs., DESIRE DEROSIERS, Défendeur

Un terrain connu et désigné au cadastre officiel de la paroisse de Saint-André d'Acton, sous le numéro cent cinquante-trois (153), borné au nord par le troisième rang, au sud par un chemin public, à l'est par le No 154, et à l'ouest par le No 152, ayant environ neuf chaînes soixante-cinq mailles sur soixante-treize chaînes, formant soixante-dix acres une road et trente et une perches en superficie — avec bâtisses y érigées.

Pour être vendu à la porte de l'église d'Acton, comté de Bagot, mardi, le ONZIEME jour de NOVEMBRE prochain, à DIX heures de l'avant-midi.

JOS. L. CORMIER, Bureau du shérif. Shérif. St-Hyacinthe, 21 Octobre, 1913.

Sheriff's Sale.

FIERI FACIAS DE BONIS ET TERRIS

SUPERIOR COURT District of Saint-Hyacinthe.

No. 115. Saint-Hyacinthe, to wit :

SIMEON DION, Plaintiff vs., DESIRE DEROSIERS, Defendant

A lot of land known and designated on the official cadastre of the parish of Saint-André d'Acton, under number one hundred and fifty three (153), bounded on the north by the third range, on the south by a public road, on the east by No 154, and on the west by No. 152, being about nine chains sixty five mailles by seventy three chains, forming seventy acres one road and thirty one perches in superficies—with building thereon erected.

To be sold in the parochial church door of Actonvale, county of Bagot, tuesday, on the ELEVENTH day of NOVEMBER next, at TEN o'clock in the forenoon.

JOS. L. CORMIER, Sheriff's Office, Shérif. Saint-Hyacinthe, 21st October, 1913.

FINE PATISSERIE

Avec tout le talent, tous les soins, toute l'attention possibles, avec le meilleur poêle de cuisine, vous ne réussirez à faire de la bonne pâtisserie, fondante, appétissante, qu'en employant une farine de choix. Meilleure la farine, plus savoureuse la pâtisserie. La

Farine St. Lawrence

réunit toutes les conditions requises d'une farine supérieure : qualité, pureté, uniformité.

Essayez-la, jugez-la à son mérite, et, à votre tour, vous la recommanderez dans votre entourage.

THE ST. LAWRENCE FLOUR MILLS CO. LIMITED
1110, RUE NOTRE-DAME OUEST MONTREAL. PHONE BELL MAIN 6741.
La Farine St. Lawrence, blanche et pure comme le Lys.

Magasin de Hautes Nouveautés

Il est reconnu que pour avoir le plus grand choix d'Etoffes à Robes, Soies de Fantaisie pour Blouses, Garnitures Collets, Dentelles, Sacoques, etc., il faut visiter le magasin de BERGERON & SICOTTE. Un immense assortiment d'Indiennes, Ducks, Mouselines, Orançais des couleurs les plus nouvelles, aussi Cotonnades de toutes orte

Tapiss et Prelarts

Notre département de Tapis et de Prelarts est reconnu comme étant le plus considérable en ville. Nous attirons votre attention sur nos Tapis tout laine de la marque «MAPLE LEAF» supérieur à tout autre tapis de ce genre comme couleur et durabilité. Tapis de foyers, Prelarts jusqu'à 4 verges de large. Portières, Rideaux, Tapis de tables, etc.

UNE VISITE VOUS CONVAINCRA

BERGERON & SICOTTE

ST-HYACINTHE

LES TORTURES RHUMATISMALES

Chassées de l'organisme par les Pilules Roses du Dr Williams.

Celui qui souffre de rhumatisme et qui n'entreprend pas de se guérir en suivant le véritable traitement, doit s'attendre à voir revenir le mal avec tout changement de température froide ou humide. Ce n'est pas le changement de température qui est la cause du rhumatisme, mais c'est là la cause de l'écllosion des douleurs et souffrances. Le rhumatisme provient d'un dérangement du sang existant depuis longtemps. Vous ne pouvez raisonnablement le guérir par des applications à l'extérieur ou des boissons chaudes comme tant de gens tentent de faire dans l'ignorance de la cause de la maladie.

— On ne peut débarrasser l'organisme du rhumatisme qu'en extirpant du sang l'acide empoisonné. On ne peut arriver à cela qu'en rendant riche, rouge et pur l'approvisionnement du sang. C'est par ce moyen que les Pilules Roses du Dr Williams guérissent le rhumatisme, même quand d'autres remèdes n'ont pas réussi. Ces pilules forment un sang riche et rouge. Les douleurs disparaissent de l'organisme et ne reviennent plus si on tient le sang pur. Voilà tout le secret de la guérison du rhumatisme et si vous en souffrez, commencez à vous guérir aujourd'hui en prenant les Pilules Roses du Dr Williams. Parmi les nombreuses personnes atteintes de

rhumatisme que ce remède a guéries se trouve Mlle Mary Kelly, de South Drummer, Ont. Mlle Kelly dit : «Il y a quelque temps, j'eus une sérieuse attaque de rhumatisme. Quelquefois, j'étais obligée de garder le lit durant un couple de jours et je paraissais complètement paralysée par les douleurs intenses que j'éprouvais dans le dos et les jambes. Lors de ces attaques, je ne pouvais marcher et j'avais les jointures raides et enflées. Je consultai plusieurs médecins dont je pris les remèdes, mais cela ne faisait que calmer ma douleur temporairement. Vers ce temps, un voisin me conseilla d'essayer les Pilules Roses du Dr Williams et je m'en procurai. Après en avoir pris quelques boîtes, j'éprouvai un grand soulagement. Je continuai à en faire usage jusqu'au jour de la disparition complète du mal. Je puis fortement recommander ce remède à toutes les personnes qui ont souffert comme moi des tortures et angoisses causées par le rhumatisme. Vous pouvez vous procurer les Pilules Roses du Dr Williams chez tous les vendeurs de remèdes ou par poste, franco, à 50 cents la boîte ou six boîtes pour \$2.50, en vous adressant à The Dr Williams Medicine Co., Brockville, Ont.»

GRATIS GRATIS !!

Demander le mode de remboursement 1018 sans décaissement avec le premier remboursement à tous ceux qui retourneront (sans décaissement) de nos vidéos de lecture préparées XXX de 6 livres, un cahier et un album et nous trois (3) dominos de jeu de 6 livres, en boîte et fruites en votre coloris avec plaisir.

BRODIE & HARVEY, LIMITEE
14-16 RUE BLEURY
MONTREAL

Charrues à Siege Ordinaires

Ces charrues travailleront également bien dans les terres difficiles comme dans la belle terre et avec lesquelles vous pourrez faire de la terre neuve si vous le désirez. Nous avons une pointe étroite pour travailler dans les roches et une pointe large pour la prairie.

Nous avons aussi les Charrues à Siège Réversibles, deux charrues montées sur la même charpente : l'une tournant à droite, l'autre à gauche, pour travailler dans les côtes ou labourer sans faire de raies d'égoût ; CHARRUES A DEUX RAIES qui épargnent beaucoup de temps et de fatigue ; et CHARRUES A MANCHONS.

Demandez nos circulaires descriptives

A. Belanger
MONTMAGNY, Q.U.

PROTEGEONS-NOUS

Toutes les mesures d'hygiène que prennent les autorités pour protéger le public contre la consommation, si excellentes soient-elles, exigent la coopération de tous et de chacun pour tenir en échec ce redoutable fléau.

Lectures

Chaque saison a ses coutumes. Renouvelant l'inévitable enquête d'été: "Où allez-vous? Que faites-vous?"

Pourquoi pas, tout de suite, votre auto-biographie! Les livres qu'entre tous nous avons aimés, jeunes, et qui, vieillissant, ont continué de nous plaire;

Notez, d'ailleurs, qu'en ne s'adressant qu'à ceux qui font profession d'écrire, une telle enquête peut apparaître aussi bien comme une ironie déguisée que comme un hommage délicat.

Cette seconde hypothèse est sans doute aussi inexacte, en partie, que la première. L'homme de lettres par définition devrait lire, et souvent lit, plus et mieux que les autres.

titre, un besoin personnel de lecture. Lire, aimer lire, savoir lire, — ce n'est pas le privilège d'un métier; c'est, avec un instinct inné, le fruit savoureux d'une éducation.

Affaire de tempérament et de formation! Prenez, quels que soient leur milieu et leurs travaux, tous ceux qui ont plaisir à s'isoler, avec un livre. Ce seront d'abord presque tous, plus ou moins des contemplatifs, — ce qui ne veut pas dire des inactifs.

Les meilleurs lecteurs seront aussi ceux qui, dès l'école, sont rompus à cette gymnastique préparatoire dont toute la souplesse et l'étendue de la culture dépendent de fortes humanités!

Est-ce à dire qu'on ne puisse d'un bond, et par tenaces efforts de la volonté, une longue patience, s'élever, sans préalables études classiques, au même degré de formation?

Paradoxe! dira-t-on; les états de libraires sont pareils à ces plages où un flot recouvre l'autre; des vagues épaisses de romans s'y succèdent. Les historiens sont légion et les poètes, voire excellents, sont innombrables.

tout: le volume à bon marché répand, sur un immense public, une nappe sans fin, l'interminable source des rééditions. Et, brochant sur le tout, par centaines de milliers d'exemplaires, journaux et magazines, bourrés de littérature, débitent quotidiennement leur amalgame.

Oui, des yeux... Et du doigt. On feuillette. On lit plus, soit! Mais on ne lit plus... Est-ce lire, ces courtes pages arrachées au mouvement moderne, à des existences haletantes, et dispersées? Est-ce lire, ces attentions intermittentes, dans la trépidation des trains? Et c'est encore, observez-le, l'instant du plus long répit.

Or, lire, c'est poser, de temps à autre, la page interrompue, sur ses genoux; c'est songer, le coude à la table. Lire, c'est respirer, jusqu'à en prendre tout le parfum, la fleur des idées.

La lecture, maîtresse impérieuse, exige des soins fidèles, un don entier de la personne. Mais en échange, de quelles joies ne la paye-t-elle pas? Délices de s'en aller, dans le jardin profond, ou, dans la maison close, de s'enfoncer au creux des coussins!

Elle.—Vous me dites que vous m'aimez, c'est entendu, mais prouvez-le moi? Lui.—Comment, mais je passe toutes mes nuits sans dormir en songeant à vous.

Un livre ce n'est rien, ou c'est tout. Enfant, on y cherche une ouverture fiévreuse d'horizons: magie d'aventure où le monde s'ébauche, neuf, intense, prodigieux.

puis vieillard, on s'y contemple, avec ses espoirs et ses mélancolies.

Livres, miroirs de nous-mêmes, sur lesquels d'âge en âge nous penchons notre désir et notre regret, l'ambition et le renoncement! Livres, douce forme vivante du Rêve et de la Réalité! Seuls au bruissement de robes, et qui confusément dressent, effacent une figure chère!

Et comme on conçoit bien que devant cette sommation nette: "Quels sont vos trois livres préférés?" la plupart des interrogés aient éludé la question, en étendant la main, au hasard, vers le péle-mêle de leurs bibliothèques!

Pour Rire

PROVIDENTIEL

—Un certain bureau de poste dans un village, avait grand besoin de réparations. Le bureau des syndicats appela en assemblée des hommes de la paroisse, pour voir ce qu'on pourrait faire pour avoir les fonds nécessaires.

Un des résidents le plus riche, mais le plus avare se leva et dit qu'il donnerait cinq piastres puis il s'assit. Justement, un morceau du plafond lui tomba en plein sur la tête. Il sauta en l'air, et tout honteux dit: Je voulais dire cinquante piastres.

DEFINITION

Elle.—Vous me dites que vous m'aimez, c'est entendu, mais prouvez-le moi? Lui.—Comment, mais je passe toutes mes nuits sans dormir en songeant à vous.

PROVENANCE DOUTEUSE

Son bras gauche portant avec peine un filet bondé de provisions, son bras droit un panier encore mieux rempli, une brave cuisinière sue à grosses gouttes en se dirigeant vers la maison, son marché fini.

Un dernier arrêt à la dernière boutique. Voyons, il me faudrait aussi une livre de beurre. —Très bien, fait le marchand. Je vais vous en peser une livre.



The Quebec, Montreal & Southern Railway Company.

Horaires des trains, corrigé au 29 Sept. 1912.

Les trains du chemin de fer Québec Montréal et Southern quittent la gare de St. Hyacinthe aux heures suivantes:

Allant à Sorel et les stations intermédiaires, tous les jours excepté le dimanche, départ à 8.40h. A. M. et 5.05 p. m.

Allant à Iberville Jc., tous les jours excepté le dimanche, départ à 10 h. a. m. et 5.40 p. m. arrêtant à toutes les stations intermédiaires, faisant raccordement à cette jonction avec les trains du Rutland, Central Vermont et Canadien Pacifique pour tous les principaux points de la Nouvelle Angleterre.

N. J. FERGUSON, Gen. Passenger Agent. L. J. BOURBEAU, Agt, St. Hyacinthe. Téléphone 28.

Depuis au-delà de cinquante Ans.

Le sirop calmant de Mme Winslow a été employé par des milliers de mères pendant la dentition des enfants. Si vous êtes dérangé pendant la nuit, troublé dans votre sommeil par l'enfant qui perce une dent avec douleur, envoyez de suite chercher une bouteille de sirop calmant de Mme Winslow pour la dentition des enfants.

Nez-vous-y, mères, il n'y a pas à s'y tromper. Il guérit la diarrhée, régularise l'estomac et les intestins. Il guérit les coliques, il attendrit les gencives, fait disparaître l'inflammation et donne du ton et de l'énergie au système en général.

Excursion de Colons dans l'Ouest

Depuis que le C.P.R. a inauguré ses excursions, il y a plusieurs années il y a ajouté tous les ans de nouveaux avantages. Au lieu de tous les quinze jours comme les années précédentes elles se feront dorénavant toutes les semaines, partant de toutes les stations des provinces de Québec et d'Ontario tous les mardis à partir du 4 MARS, le dernier départ ayant lieu le 28 OCTOBRE.

Les taux sont réduits pour toutes les stations jusqu'à Calgary et Edmonton et les billets sont bons pour deux mois et permettent de faire des arrêts dans l'Ouest. Les excursionnistes qui partiront avant août pourront faire étendre la limite du temps de leurs billets moyennant une légère somme additionnelle.

A. HAMEL, Agent 7 1/2 Rue Laframboise

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

Horaires des Trains.

ALLANT À L'EST.

8.33 a.m.—Tous les jours pour St. L. boire, Acton Vale, Richmond (Excepté le dimanche) pour Victoriaville, Lévis et Québec.

9.05 a.m.—Tous les jours pour Richmond, Sherbrooke, Island Pond, Lewiston et Portland. (Excepté le dimanche) pour Victoriaville, Lévis et Québec.

5.38 p.m.—Tous les jours (excepté le dimanche) pour Acton Vale, Richmond, Victoriaville, Québec, Sherbrooke et Island Pond.

9.30 p.m.—Tous les jours pour Acton Vale, Richmond, Victoriaville, Québec, Sherbrooke, Island Pond, Lewiston et Portland.

3.15 p.m.—Venant de Montréal et des stations intermédiaires. Samedi seulement.

1.20 p.m.—Venant de Montréal et des stations intermédiaires. Tous les jours.

ALLANT À L'OUEST.

5.21 a.m.—Tous les jours pour St. Hilaire, Belœil, St. Lambert et Montréal.

7.30 a.m.—Tous jours (excepté le dimanche) pour St. Hilaire, Belœil, St. Lambert et Montréal.

11.43 a.m.—Tous les jours (excepté le dimanche) pour St. Hilaire, Belœil, St. Lambert et Montréal.

2.30 p.m.—Allant à Montréal et des stations intermédiaires. Tous les jours excepté le dimanche.

5.00 p.m.—Tous les jours pour St. Lambert et Montréal seulement.

5.47 p.m.—Tous les jours pour St. Madeleine, Belœil, St. Lambert et Montréal.

8.00 p.m.—Allant à Montréal et des stations intermédiaires. Dimanche seulement.

Pour toute information s'adresser à

E. FOURNIER, Agent.

LE PACIFIQUE CANADIEN

1er JUIN 1913

HORAIRE

Sujet à changement sans avis préalable heures des départs et des arrivées non-garanties

DÉPARTS DE ST. HYACINTHE

Gare du C. P. R.

8.25 a.m. (Dimanche excepté)—Pour Farnham, Bedford, Stanbridge, St. Jean, Windsor Mills, Foster, Magog, Sherbrooke, Cowansville, Richford, Newport, Portland, Concord, Manchester, Lowell, Boston et la Nouvelle Angleterre.

11.40 a.m. (Dimanche excepté)—Pour St. Simon, St. Hugues, St. Guillaume et les Stations intermédiaires.

3.05 p.m. (Dimanche excepté)—Pour Farnham, Bedford, Stanbridge, St. Jean, Toronto, Détroit, Chicago, Duluth, St. Paul, Minneapolis, Winnipeg, Vancouver, Foster, Magog, Sherbrooke, St. Jean, N. B., Halifax, N. S., Newport, Waterloo, Knowlton, Concord, Manchester, Lowell, Boston, Springfield, Portland et la Nouvelle Angleterre.

7.25 p.m. (Dimanche excepté)—Pour St. Simon, St. Hugues, St. Guillaume et les Stations intermédiaires.

ARRIVÉES A ST. HYACINTHE

Gare du C. P. R.

8.25 a.m. (Dimanche excepté)—De St. Guillaume, St. Hugues, St. Simon et les Stations intermédiaires.

11.40 a.m. (Dimanche excepté)—De Stanbridge, Bedford, Farnham, Sherbrooke, Magog, Knowlton, Drummondville, Windsor Mills, Waterloo, St. Jean, N.B., Halifax, N.S., Cowansville, Newport, Portland, Springfield, Boston, Lowell, Manchester, Concord, Duluth, Minneapolis, St. Paul, etc.

3.05 p.m. (Dimanche excepté)—De St. Guillaume, St. Hugues, St. Simon et les Stations intermédiaires.

7.25 p.m. (Dimanche excepté)—De Stanbridge, Bedford, Ottawa, Montréal, Farnham, St. Jean, Foster, Magog, Sherbrooke, etc. Départ de Montréal pour Ouest à 9.45 a.m. et 9.45 p.m.

Pour billets et renseignements s'adresser à

L. BARCELOUX, Agent des Billets

ALFRED HAMEL, Agent pour la Ville.

Les enfants pleurent pour avoir la

CASTORIA DE FLETCHER

de Fletcher

Large advertisement for VIN St-Michel featuring a woman holding a glass and text describing its benefits for health and vitality.

Advertisement for WINDY'S ANTIMONY featuring a bottle of the product and text describing its medicinal properties.

Advertisement for Bière Dawes' featuring a logo and text encouraging consumers to look for the specific label.

LISTE DES PRIX Accordés à l'Exposition du Comté de Saint-Hyacinthe

CHEVALINE

Etalon canadien, 2 ans.—1er prix, Horace Morin.
Etalon canadien, 1 an.—1er Joseph Morin.
Jument canadienne, 4 ans.—1er A. Morin, 2e Joseph Morin, 3e Arthur Phaneuf, 4e Ls. Gadbois.
Poulliche canadienne, 3 ans.—1er Art. Phaneuf, 2e Rodolphe St. Pierre, 3e Amédée Normandin.
Poulliche canadienne, 2 ans.—1er Jos. Beauregard.
Poulliche canadienne, 1 an.—1er Mizaël Beauregard.
Poulain ou poulliche canadien avec sa mère.—1er A. Morin, 2e Louis Gadbois, 3e Wilfrid Chabot.
Etalon âgé, léger, moins de 1300 lbs.—1er Zoel Chartier.
Etalon de trois ans, léger.—1er J. Bte. Messier.
Etalons âgés de 2 ans, léger.—1er Ls. Lalime, 2e Amédée Normandin.
Etalon âgé de 1 an, léger.—1er Jos. Daignault, 2e Albert Maheu, 3e Rémi Lavigne.
Jument légère, moins de 1200 lbs.—1er Nap. Daignault, 2e Pierre Lavallée, 3e Ignace Morin, 4e J. G. Gauvin.
Poulliche légère 3 ans.—1er J. B. Chartier, 2e Omer Beauregard, 3e Jos. Laporte.
Poulliche légère, 2 ans.—1er Nap. Michon, 2e Wilfrid Gariépy, 3e Zéphirin Larivière, 4e Mizaël Beauregard, 5e Ls. Benoît.
Poulliche légère, 1 an.—1er Louis Bousquet, 2e Jos. Nichols, 3e Jos. Lambert.
Poulain ou poulliche léger avec sa mère.—1er Ls. Benoît, 2e E. Larchevêque, 3e J. E. Lanoix, 4e Alp. Lussier père, 5e Pierre Fontaine.
Etalon enregistré importé, pesant.—1er Ecole de Laiterie, 2e Alp. Lussier fils.
Etalon âgé, de 1300 livres et plus.—1er Alp. Lussier, 2e Adolphe Larivière, 3e Alphonse Larivière.
Etalon âgé de 3 ans, pesant.—1er Stanislas St Jean, 2e Philias Dorsigny, 3e Gilbert Hébert.
Etalon âgé de 2 ans, pesant.—1er Jacques Boulay, 2e Nap. Gauthier, 3e Gélas Dauphinais.
Etalon âgé de 1 an, pesant.—1er Alex. Bienvenu.
Jument pesante, 1200 lbs. et plus.—1er J. E. Archambault, 2e Amb. Desmarais, 3e Emilien Tétrault, 4e Jos. Nichols, 5e Jos. Beauregard.
Poulliche pesante, 3 ans.—1er Alex. Gauthier, 2e Art. Charron.
Poulliche pesante, 2 ans.—1er Wilfrid Chabot, 2e Arthur Archambault, 3e Jos. Beauregard, 4e André St Pierre, 5e Jos. Chapdelaine.
Poulliche pesante, 1 an.—1er A. Riendeau, 2e Arthur Archambault, 3e Arthur Chenette.
Poulain ou poulliche pesant, avec sa mère.—1er Arthur Richard, 2e Emilien Tétrault, 3e Horm. Chenette, 4e Nap. Demers, 5e Louis Blanchet.
Chevaux de traits, une paire.—1er Adélar Gauthier, 2e Jos. Daignault, 3e Nap. Michon, 4e Horm. Lussier.
Cheval attelé sur une voiture légère.—1er J. Berthiaume, 2e Nap. Bienvenu, 3e Amb. Desmarais.
Cheval attelé sur voiture de famille.—1er Horace Morin, 2e Iréné St Pierre, 3e Alfred Girouard.
Chevaux attelés sur une voiture de famille, une paire.—1er Ecole de Laiterie, 2e Ls. Benoît.
Etalon de 3 ans et plus, d'usage général.—1er Frs. Laplante, 2e Horm. Gagnon.
Jument de 3 ans et plus, d'usage général.—1er Jacques Boulay, 2e Amédée Jalbert, 3e Misaël Desgranges.
Jument et son poulain ou poulliche de l'année d'usage général.—1er Nap. Michon, 2e Adélar Gauthier, 3e Joseph Michon.

RACE BOVINE

Taureau de 2 ans.—1er Ecole de Laiterie.
Taureau de 1 an.—1er Ls. Lalime.
Vache à lait.—1er Ecole de Laiterie, 2e Ls. Lalime.
Vache de 3 ans.—1er Ls. Lalime.

Taureau d'un an.—1er Ecole de Laiterie, 2e Ls. Lalime.
Troupeau de 3 vaches et d'un taureau.—1er Ecole de Laiterie.

BETAIL JERSEY ET AYRSHIRE

Taureau de 3 ans et plus.—1er Damase Beauregard, 2e Horace Morin.
Taureau de 2 ans.—1er Gilbert Hébert.
Taureau d'un an.—1er Rémi Lavigne, 2e Frs Guertin, 3e L. P. Dampousse.
Veau de l'année.—1er Damase Beauregard, 2e Rémi Lavigne.
Vache à lait.—1er Horace Morin, 2e Damase Beauregard, 3e Gilbert Hébert.
Vache de 3 ans.—1er Damase Beauregard, 2e Gilbert Hébert.
Vache de 2 ans.—1er Damase Beauregard, 2e Gilbert Hébert.
Taureau de 2 ans.—1er Damase Beauregard.
Taureau de 1 an.—1er Horace Morin, 2e Damase Beauregard, 3e L. P. Dampousse, 4e Gilbert Hébert.
Génisse de l'année.—1er Damase Beauregard, 2e Horace Morin, 3e Gilbert Hébert.
Troupeau de 3 vache et d'un taureau.—1er Damase Beauregard, 2e Horace Morin, 3e Gilbert Hébert.

BETAIL DURHAM & HOLSTEIN

Taureau de 3 ans et plus.—1er J. G. Gauvin, 2e Adélar Gauthier, 3e Rodrigue Beauregard.
Taureau de 3 ans.—1er Métairie.
Taureau de 1 an.—1er Hormidas Lussier, 2e François Chenette, 3e A. Bourque.
Veau de l'année.—1er Arthur Chenette, 2e Adélar Gauthier, 3e Métairie.
Vache à lait.—1er Rodrigue Beauregard, 2e Métairie, 3e A. Gauthier.
Vache de 3 ans.—1er R. Beauregard, 2e Hormidas Lussier.
Vache de 2 ans.—1er Rodrigue Beauregard, 2e Horm. Lussier, 3e Arthur Chenette.
Taureau de 2 ans.—1er Métairie.
Taureau de 1 an.—1er Hormidas Lussier, 2e Métairie, 3e Louis Bousquet.
Génisse de l'année.—1e Horm. Lussier, 2e Adélar Gauthier, 3e Arthur Chenette.
Troupeau de 3 vaches et d'un taureau.—1er Rodrigue Beauregard, 2e Hormidas Lussier, 3e Métairie, 4e François Chenette.

BETAIL CROISE

Vache à lait.—1er Damase Beauregard, 2e W. Beauregard, 3e Horm. Lussier, 4e Alex. Gauthier.
Vache de 3 ans.—1er W. Beauregard, 2e Adélar Morin, 3e Paul Lussier, 4e Horm. Lussier.
Vache de 2 ans.—1er Adélar Morin, 2e Paul Lussier, 3e Damase Beauregard, 4e Jos. Daignault.
Taureau de 2 ans.—1er Ls. Brouillet, 2e Damase Beauregard, 3e Albert Lamoureux, 4e Métairie.
Taureau de 1 an.—1er Morace Morin, 2e A. Morin, 3e W. Beauregard, 4e Jos. Daignault.
Génisse de l'année.—1er Paul Lussier, 2e Ernest Lagacé, 3e Arthur Chabot.
Troupeau de 4 vaches.—1er Louis Brouillet, 2e W. Beauregard, 3e Alex. Gauthier, 4e Paul Lussier, 5e Métairie St Joseph, 6e J. G. Gauvin, 7e Jos. Daignault.
Taureau de 3 ans et plus.—1er Alfred Girouard, 1e Arthur Richard.
Taureau de 2 ans.—1er Rémi Lavigne, 2e Jos. Daignault.
Taureau de 1 an.—1er Nap. Bienvenu.
Veau de l'année.—1er Guillaume Rainville, 2e Damase Beauregard, 3e Adélar Morin.

SHROPSHIRE, SOUTH DOWNS

Oxford Downs
Bélier de 2 ans et plus.—1er Hector Beauregard.
Bélier de 1 an.—1er Gélas Dauphinais.
Bélier de l'année.—1er Hector Beauregard.
Brebis de 2 ans et plus.—1er Hector

Beauregard, 2e Joseph Morin.
Brebis de 1 an.—1er Hector Beauregard, 2e Albert Beauregard.
Brebis de l'année.—1er Hector Beauregard, 2e Albert Beauregard.

LEICESTER

Brebis de 2 ans et plus.—1er Métairie.
Bélier de l'année.—1er Victor Michon, 2e Métairie.
Brebis de 2 ans et plus.—1er Métairie.
Brebis de 1 an.—1er Métairie.
Brebis de l'année.—1er Métairie.

COTSWOLD

Bélier de 2 ans et plus.—1er Horace Morin, 2e Alp. Lussier, père, 3e Nap. Daignault.
Bélier de 1 an.—1er Alir Gaucher.
Bélier de l'année.—1er Nap. Daignault, 2e Alir Gaucher.
Brebis de 2 ans et plus.—1er Horace Morin, 2e Nap. Daignault, 3e Alir Gaucher.
Brebis de 1 an.—1er Alir Gaucher, 2e H. Morin, 3e Nap. Daignault.
Brebis de l'année.—1er H. Morin, 2e Alir Gaucher, 3e Nap. Daignault.

LINCOLN

Bélier de l'année.—1e Henri Pelletier.
Brebis de 2 ans et plus.—1er Henri Pelletier, 2e Nap. Bienvenu.
Brebis de 1 an.—1er Nap. Bienvenu.

CROISES (Laine longue)

Brebis de 2 ans et plus.—1er Nap. Daignault, 2e Henri Pelletier, 3e Alir Gaucher.
Brebis de 1 an.—1er Alir Gaucher, 2e Alb. Beauregard, 3e Nap. Daignault.
Brebis de l'année.—1er Jos. Beauregard, 2e N. Daignault, 3e Alir Gaucher.
Troupeau de 3 brebis et d'un bélier enregistré.—1er Horace Morin, 2e Alir Gaucher, 3e Nap. Daignault.

CROISES (Laines courtes)

Brebis de 2 ans et plus.—1er Amédée Jalbert, 2e Hector Beauregard, 3e Arthur Chabot.
Brebis de 1 an.—1er Joseph Morin, 2e Hector Beauregard, 3e Victor Desmarais.
Brebis de l'année.—1er Hector Beauregard, 2e Henri Pelletier, 3e Victor Desmarais.
Troupeau de 3 brebis et d'un bélier enregistré.—1er Hector Beauregard.

CROISES (Laines longues)

Bélier de 1 an.—1er Alir Gaucher.
Bélier de l'année.—1er Nap. Daignault, 2e Xavier Lamoureux, 3e Alir Gaucher.

CROISES (laines courtes)

Bélier de l'année.—1er Amédée Jalbert, 2e Hector Beauregard, 3e Victor Desmarais.

RACE PORCINE YORKSHIRE

Verrat de 1 an et plus.—1er Arthur Chabot.
Verrat de l'année.—1er Victor Michon.
Truie de l'année.—1er Victor Michon.

CHESTER BLANC

Verrat de 1 an et plus.—1er Gélas Dauphinais, 2e Métairie St Joseph.
Verrat de l'année.—1er Horace Morin, 2e Métairie St Joseph, 3e Alir Gaucher.
Truie de 1 an et plus.—1er Métairie St Joseph, 2e Alir Gaucher.
Truie de l'année.—1er Métairie St Joseph, 2e Horace Morin, 3e Alir Gaucher.

TAMNORTH

Verrat de l'année.—1er Ecole de Laiterie.
Truie de l'année.—1er Ecole de Laiterie.

CROISES

Truie de 1 an et plus.—1er Damase Beauregard, 2e Métairie St Joseph, 3e Adélar Gauthier, 4e J. G. Gauvin.
Truie de l'année.—1er Horm. Lussier, 2e Adélar Morin, 3e Nap. Demers, 4e Ernest Lagacé.
Verrat de l'année.—1er Nap. Demers, 2e Jos. Robitaille.

BASSE-COUR

Un couple poules Rhodes Island rouge.—1er Louis Flibotte, 2e Métairie St Joseph, 3e P. Pélouquin.
Un couple poules Rhode Island rouge, de l'année.—1er Métairie St Joseph, 2e C. A. Létourneau, 3e P. Pélouquin.

Un couple Plymouth Rock, vieux.—1er Inconnu, 2e Adélar Morin, 3e Métairie.
Un couple Plymouth Rock, jeune.—1er Horace Morin, 2e Adélar Morin, 3e Métairie.

Leghorn jeunes.—1er Zéphirin Larivière, 2e Eug. Benoit.
Un couple Wyandotte, vieux.—1er Ernest Lagacé, 2e Henri Pelletier.
Un couple de Wyandotte, jeunes.—1er C. A. Létourneau, 2e Henri Pelletier.

Un couple Orpington, vieux.—1er Alex. Bienvenu.
Un couple de toute autre race, jeunes.—1er Ls. Brouillet, 2e Z. Larivière, 3e Eug. Benoit.
Un couple de toute autre race vieux.—1er L. Brouillet, 2e Jos. Daignault, 3e Eug. Benoit.

Un couple de Dindes.—1er J. G. Gauvin, 2e Ophiter Nichols.
Un couples d'oies.—1er Alir Gaucher, 2e Nap. Solis, 3e Nap. Gauthier.
Canards.—1er Nap. Gauthier, 2e J. G. Gauvin.

Beurre de Laiterie.—1er Augustin Poulin, 2e Ernest Lagacé, 3e Henri Pelletier, 4e Métairie.
Beurre de Beurrieres.—1er B. Chapdelaine, 2e Columbia Creamery Co, 3e Edmour Patenaude.
Fromage, jaune ou blanc.—1er Alphonse Grégoire, 2e B. Chapdelaine, 3e Osias Fontaine.

SUCRES

Sucre d'érable.—1er Ls Michon, 2e Léopold Lafrenaie, 3e Jos Lafrenaie, Sirop d'érable.—1er Louis Michon, 2e Horn Boulay, 3e Joseph Michon, fils.
Miel en gâteau.—1er Louis Michon, 2e Jos Daignault, 3e Léopold Lafrenaie.
Miel coulé.—1er Ephrem Scott, 2e Léopold Lafrenaie, 3e Louis Michon, 4e Jos Daignault.
Raisin.—1er Alir Gaucher.
Vin canadien.—1er Paul Lussier, 2e Léopold Lafrenaie, 3e Horm Lussier.
Pain fait de farine de blé.—1er Xavier Lamoureux, 2e Horace Morin, 3e Pierre Perrault.

(Suite à la 3ème page.)



PROVINCE DE QUEBEC,
Municipalité du
Village de St-Joseph.

AUX HABITANTS DE CETTE MUNICIPALITE

AVIS PUBLIC

Est, par les présentes, donné par le soussigné, Horace St. Germain, secrétaire-trésorier, que le conseil de cette municipalité, à une session spéciale tenue aux lieu et heure ordinaires, mardi le vingt et un octobre mil neuf cent treize (1913) a passé le règlement dont suit une vraie copie, savoir :

REGLEMENT NO 28.

Attendu que cette municipalité a besoin d'une somme de six mille cinq cents piastres \$6,500.00 pour acquitter sa part contributive dans le prix d'achat et de reconstruction des ponts de péage aboutissant à la cité de St-Hyacinthe, environ \$4,900, de même que la dette flottante occasionnée par la construction de canaux d'égoût \$700 et arrérages dts au conseil du comté de St. Hyacinthe pour entretien d'aliénés \$900 ;

Attendu que la condition des affaires et la rareté de l'argent ont empêché cette municipalité d'émettre avantageusement des débetures à longs termes pour se procurer les fonds nécessaires pour les fins ci dessus ;

Attendu que le prélèvement immédiat de cette somme sur les biens fonds imposables de cette municipalité ne serait pas juste et raisonnable, vu que les propriétaires de ces biens fonds n'ont pas encore bénéficié des améliorations qui ont été la cause de la majeure partie des dépenses ci dessus et qu'au contraire il est juste de faire porter le fardeau de ces améliorations à ceux qui en jouiront à l'avenir ;

Attendu que la seule offre de prêt jugée acceptable par ce conseil est celle de Ozias Blanchette, cultivateur de la paroisse de La Présentation, qui s'est engagé à prêter à cette municipalité la susdite somme de six mille cinq cents piastres \$6,500 pour cinq ans au taux de six pour cent par année à compter du premier novembre prochain ;

Attendu qu'il est opportun d'accepter cette offre et de contracter cet emprunt ;

Il est statué et ordonné par le

conseil, lequel cependant n'aura force et effet qu'après avoir été approuvé des électeurs propriétaires de la municipalité du village de St-Joseph dans les trente jours de sa passation par ce conseil, et par le Lieutenant Gouverneur en Conseil, ainsi qu'il est prescrit au Code Municipal, comme suit, savoir :

Que pour consolider la dette flottante de la municipalité du village de St-Joseph, dont le détail est donné ci-dessus, le conseil de la dite municipalité est autorisé par le présent règlement, à emprunter de Ozias Blanchette, cultivateur de la paroisse de La Présentation, une somme de six mille cinq cents piastres pour cinq ans à compter du premier novembre prochain, avec intérêt depuis cette dernière date au taux de six pour cent par année payable annuellement à pareille époque ;

Qu'il soit prélevé annuellement, durant la durée de cet emprunt, sur les biens fonds imposables de cette municipalité, suivant le rôle d'évaluation alors en vigueur, une taxe annuelle de six cent cinquantes piastres, comprenant :

- a. Une somme de trois cent quatre vingt dix piastres \$390 représentant les intérêts du capital emprunté ;
- b. Une autre somme de deux cent soixante piastres représentant un fonds d'amortissement de quatre pour cent par année sur le capital dû, lequel fonds d'amortissement sera placé par le secrétaire trésorier de la municipalité en la manière indiquée par le conseil municipal ;

Qu'un rôle spécial de cotisation soit fait suivant la loi par le secrétaire-trésorier, sans délai après la mise en force de ce règlement, pour prélever le premier versement d'intérêts et de fonds d'amortissement ci dessus et qu'un tel rôle spécial de cotisation soit fait annuellement en septembre ;

Qu'au cours du mois de mai précédant l'échéance du montant emprunté, il soit fait un rôle spécial de cotisation pour prélever sur les biens fonds imposables de cette municipalité suivant le rôle d'évaluation alors en vigueur, le montant du présent emprunt, moins le fonds d'amortissement alors accru en vertu de ce règlement, à moins que le conseil municipal du temps n'avisé en autre façon au paiement du dit emprunt par l'émission de débetures ou autrement ;

Que le Maire et le secrétaire trésorier soient autorisés à consentir et signer, pour et au nom de cette municipalité, tous écrits, notariés ou autres, requis pour constater tel emprunt en faveur du créancier ou prêteur ;

Que le présent règlement n'aura aucune force et effet avant d'avoir été approuvé par la majorité des électeurs municipaux qualifiés de la municipalité et par le Lieutenant Gouverneur en Conseil.

(Signé) Clément Desmarais, Maire, Horace St Germain, sec. très.

Vrai copie. Horace St-Germain, sec. très.

2. Et que règlement sera soumis à l'approbation des électeurs municipaux propriétaires de cette municipalité à un poll qui sera tenu à dix heures de l'avant midi, en la maison d'écoles de la dite municipalité, salle des sessions du conseil, lundi le dix sept novembre mil neuf cent treize 1913.

Donné au village de St-Joseph, ce vingt et un octobre mil neuf cent treize 1913.

(Signé) Horace St-Germain, sec. très.

Vraie copie. Horace St-Germain, sec. très.

Le tribut de sang

UNE NOUVELLE VERSION DU CRI NATIONALISTE POUR EPOUVANTER LES CANADIENS-FRANÇAIS.

Dans un appel à mots couverts sur la question navale, l'Opinion la feuille électorale conservatrice jetée dans Châteauguay, joue adroitement sur le mot "Canadien" pour faire croire qu'elle ne s'adresse qu'aux Canadiens de Québec au lieu de s'adresser à tout le peuple canadien Et elle insiste à satiété sur le tribut du sang dans le but d'épouvanter ses lecteurs.

D'après cet article M. Borden se propose de consulter l'Amirauté sur des besoins immédiats, puis de consulter le peuple sur la politique permanente qu'il veut adopter, s'il est besoin d'adopter une politique permanente. Et cette politique dépendra également de la représentation qui sera accordée au Canada dans le Conseil de l'Empire.

"Or que veulent maintenant les libéraux et leur chef Sir Wilfrid Laurier" Ils veulent non seulement donner \$35,000,000 mais encore construire deux flottes qui coûteront quelque chose comme \$150,000,000 et, ce qui est encore bien pire, ils veulent payer à l'Angleterre un tribut qu'elle ne demande pas le tribut du sang.

STEVENS
The Barrels and Lugs of STEVENS
Double and Single Barrel SHOTGUNS
Our Shotguns are drop-forged in one piece, made of the strongest steel, and are the most accurate and reliable of any where near the price and note.
J. STEVENS ARMS & TOOL COMPANY
P. O. Box 5005, CHICOPPEE FALLS, MASS.

L'alliance nationaliste est toujours forte

LES CONSERVATEURS SE SERVENT DES DISCOURS IMPERIALISTES DE LAURIER CONTRE LES LIBERAUX DANS CHATEAUGUAY.

Nous savons maintenant par quels moyens les conservateurs ont remporté l'élection de Châteauguay. L'argent, la boisson et toutes ces choses qui constituent les "méthodes du Manitoba" ont fait encore en cette circonstance, le nerf de la guerre. Mais les torys ne se sont pas arrêtés là ; voulant gagner les derniers votes nationalistes ils n'ont pas craint d'entreprendre une nouvelle campagne anti-navale. Quelques jours avant l'élection le comté entier fut inondé d'exemplaires d'une feuille intitulée "L'Opinion", publiée par l'organisation de campagne tory et payée par l'argent tory. Le but de ses propagateurs était de faire croire que Laurier, par sa politique navale, voulait offrir à la Grande-Bretagne un tribut du sang qui serait payé par les Canadiens-français.

D'autre part, ce pamphlet, spécialement préparé pour les élections était habilement redigé de façon à insinuer que la politique navale de Borden, avec sa contribution d'urgence de \$35,000,000 effacerait toutes les dettes que nous avons contractées envers la mère-patrie, et écarterait à jamais de nous le souci ou la crainte d'avoir à nous plonger dans l'organisation d'une défense navale.

En 1911 Bourassa et ses partisans nationalistes dont la campagne était payée par les conservateurs jingoes de Montréal et d'Ontario, attaquèrent la politique navale de Laurier, déclarant qu'elle entraînerait fatalement la conscription militaire, et les bons Canadiens-français iraient se faire éventrer sur les navires britanniques en combattant dans les guerres étrangères. C'est bien le même argument qui a été invoqué dans Châteauguay, mais légèrement modifié ; On a dénoncé le tribut du sang et prôné comme seul moyen pratique de résoudre la question de la défense navale, la politique de M. Borden, c'est-à-dire l'offre de quelques millions de dollars pour acheter des navires vides.

L'AUTOMNE, UNE EPOQUE QUE DIFFICILE POUR LES PETITS ENFANTS

L'automne canadien est une époque extrêmement difficile pour les petits enfants. Aujourd'hui il fait chaud et très beau, et le lendemain il pleut et fait froid. Ces changements subits amènent des rhumes, crampes et coliques, et à moins que le petit estomac du bébé ne soit tenu en bon état, il peut en résulter des conséquences fâcheuses. Il n'y a rien d'aussi bon que les Tablettes Baby's Own pour tenir les enfants en santé. Elles adoucissent l'estomac, régulent les intestins, cassent les rhumes et font profiter les bébés.

Les Tablettes sont vendues par les marchands de remèdes ou expédiées par la poste à 25c la boîte par The Dr Williams' Medicine Co., Brockville, Ont.

"Le Clairon"

Journal Hebdomadaire publié à Saint-Hyacinthe tous les vendredis au No 173 rue Girouard, par L'imprimerie Yamaska U. JACQUES, Prés.

ABONNEMENT

A St. Hyacinthe (livré à domicile) et aux Etats-Unis, par année..... \$1.50
Ailleurs au Canada..... 1.00

3e LE NUMERO

En vente chez M. Geo. St-Jean.

CHRONIQUE MUNICIPALE

Séance du 19 octobre 1913

M. le Pro-maire Jacques occupe le fauteuil présidentiel en l'absence de son Honneur le Maire Payan.

Tous les échevins sont présents à l'exception de M. Charpentier.

Lecture est donnée du procès verbal de la dernière séance et il est approuvé à l'unanimité.

Il est résolu unanimement sur proposition de M. Marchessault, secondé par M. Côté d'inscrire sur la liste des électeurs pour l'assemblée Législative de Québec les noms des personnes ayant les qualités requises d'électeurs.

Il est résolu unanimement sur proposition de M. Fontaine, secondé par M. Côté de rejeter les plaintes sur lesquelles il n'a pas été adjugé parce qu'aucune preuve satisfaisante n'a été produite et que la dite liste sera déclarée close et homologuée.

M. Amyot propose, secondé par M. Bourbeau, que le Trésorier soit autorisé à emprunter sur billet portant intérêt à un taux annuel n'excédant pas cinq pour cent, une somme de cinq cent piastres pour rembourser même montant dû à M. Noël Flibotte, pour billet daté du 31 octobre, 1908. Adopté.

M. Albert Jodoin et le Greffier de la Cité demandent des mutations au rôle d'évaluation municipal. M. Amyot propose, secondé par M. Dussault, que ces mutations soient accordées. Adopté.

M. Dussault donne avis qu'à la prochaine séance de ce conseil, il proposera que le comité de police soit autorisé à faire les dépenses nécessaires pour acheter des pantalons et des vestes aux constables.

Lecture est donnée d'une lettre de MM. McCuaig Bros & Co, datée du 14 du courant. M. Amyot propose, secondé par M. Fontaine, que le règlement No. 151 soit soumis aux électeurs propriétaires le 30 octobre courant à dix heures de l'avant midi, dans la salle publique de l'Hôtel de Ville, au lieu du 23 octobre. Adopté.

M. Amyot propose, secondé par M. Dussault que MM. Bourbeau, Fontaine et Amyot soient chargés d'avoir une entrevue avec MM. McCuaig Bros & Co, et qu'ils fassent rapport à la prochaine séance. Adopté.

Lecture est donnée d'une lettre de M.T.D. Bouchard, à propos de l'embellissement du terrain du gouvernement situé près de la gare. M. Fontaine propose, secondé par M. Marchessault et Messier que le conseil accepte l'offre du gouvernement relativement au terrain situé près de la prison; offre mentionnée dans la lettre de M. T. D. Bouchard, datée du 26 septembre dernier. Adopté.

Lecture est donnée des différents comptes et le conseil s'ajourne.

Nouvelles Locales.

Personnels

—M. et Mme Emile L'Heureux de Montréal sont actuellement en visite en notre ville chez M. Samuel L'Heureux.

—Mlle Ella l'amoureux et Georgette Dussault de notre ville sont en promenade pour quelques temps à Lachine, Montréal en visite chez M. Bournay.

—M. Pierre Cordeau ci-devant hôtelier à Upton et sa famille sont partis ces jours derniers pour aller demeurer à Montréal.

—Pierre Lecompte qui il y a quelque temps avait été victime d'un grave

accident est actuellement parfaitement rétabli.

—M. Honoré Robert courtier de notre ville dont la santé inspirait des craintes sérieuses est actuellement en voie de parfait rétablissement. M. Robert est sous les soins des docteurs Ostiguy, Boulay et Chrétien spécialistes de Montréal.

—M. Auguste Boisseau notaire de Montréal était de passage en notre ville mardi dernier.

—M. De Martigny, inspecteur provincial a fait l'inspection des bureaux du shérif et du protonotaire au commencement de la semaine.

—M. le Dr. F. H. Daigneault, inspecteur des prisons a visité notre prison locale au commencement de la semaine en vue des améliorations que le gouvernement provincial se propose de faire exécuter sous peu.

—M. le Dr Eugène St. Jacques partira sous peu de notre ville pour aller demeurer à Montréal.

—M. L. E. Cadieux de la Banque Hochelaga en notre ville vient de louer la propriété de M. le Dr Beaudry sur la rue Ste Anne.

—Madame Josephine Maynard et sa fille Mlle Aldéa McAulley à Boston Mass, sont actuellement en promenade pour un mois chez M. Hormidas Charron de cette ville.

Changement d'Horaire du Pacifique Canadien

Il y aura changement général dans l'horaire des trains du Pacifique Canadien à partir de Dimanche le 26 octobre. Pour toute information à ce sujet s'adresser à

R. E. CODERRE,
Agt. de la ville.

Congrès de commissaires d'écoles

Un congrès des commissaires d'écoles de ce district aura lieu en cette ville, à l'Académie Girouard, le 4 novembre prochain. Il sera présidé par M. J. Y. Molléur, inspecteur des écoles de ce district. Ouverture à dix heures A. M.

Assemblée Annuelle

L'association des instituteurs protestants de la province de Québec s'est réunie en assemblée annuelle, ces jours derniers, à Sherbrooke. Plus de cent cinquante instituteurs et institutrices étaient présents.

Le représentant de l'Association dans le comité protestant du conseil de l'instruction publique a fait rapport que ce comité avait approuvé et ratifié la résolution adoptée à la dernière convention en faveur de l'uniformité des livres.

Administration

La vraie cause de la crise financière de l'Ordre des Forestiers Indépendants, dit un journal de Montréal, il ne faut pas la chercher parmi les vieux membres, mais dans l'administration qui dépense trop et dans les salaires exagérés des chefs. Le gouvernement devrait passer une loi pour défendre aux sociétés de secours mutuels de dépenser plus qu'un certain pourcentage sur les recettes pour les fins de l'administration. Cela préviendrait la course aux gros salaires et sauverait peut-être d'autres sociétés qui, tôt ou tard, se trouveront dans la même situation que les Forestiers.

MARIAGE

Le 14 octobre courant, M. Louis L'Heureux, de cette ville, épousait, à l'église Notre Dame, Mlle Onalda Choquette.

Les nouveaux époux sont partis, le même jour, en voyage de noces et sont revenus samedi soir. Un certain nombre de parents et d'amis se sont empressés d'aller présenter aux jeunes époux leurs meilleurs vœux de bonheur et de prospérité accompagnés de nombreux cadeaux. Mentionnons, parmi les assistants: Messieurs et Mesdames Emile L'Heureux et M. Sicotte, de Montréal; J. L. Cormier, C. Couillard St. Germain, Samuel L'Heureux, Napoléon Solis, Elphège Lagacé, Jos Marchessault.

Joyeuse Fête

Samedi, le 18 octobre courant, les nombreux parents et amis de M. Eloi Beaudry, épicer de Laprovidence, lui réservèrent une heureuse surprise à l'occasion de son 43ième anniversaire.

M. Beaudry avait su, par son excellent caractère de bon citoyen et d'homme d'affaire rallier autour de lui ses parents et amis qui ne pouvaient faire autrement que de louer ses excellentes qualités.

Donc, samedi soir dernier, une foule de parents et d'admirateurs se rendaient à sa demeure pour lui souhaiter longue vie, prospérité et succès dans l'avenir.

A neuf heures, M. Beaudry fut surpris dans ses multiples occupations par un groupe de costumés méconnaissables qui lui intimèrent l'ordre de se rendre chez lui. Forcément M. Beaudry se laissa conduire à son domicile où l'attendait une magnifique démonstration.

M. Osias Perron co-organisateur, lui lut une adresse enluminée, des plus admirables, et après laquelle il présentait un riche bijou.

Mme Eloi Beaudry, épouse du héros de la fête, en grand costume de gala, présente ensuite une grand et magnifique portrait de son époux.

M. Beaudry pris par surprise remercia ses amis et leur offrit le honneur de sa maison.

Les divertissements commencèrent pour ne cesser que très tard dans la nuit et ceux qui étaient présents s'en retournèrent emportant avec eux un bon souvenir de cette joyeuse réunion.

Etaient présents à cette soirée ceux dont les noms suivent:

M. et Mme Léopold Beaudry, M. et Mme Henri Beaudry, M. et Mme Magloire Beaudry, M. et Mme J. C. Hamel, M. et Mme Siméon Papillon, de Montréal, M. Adolphe Déglise, de Montréal, M. Z. Déglise, Mlle A. Déglise, M. V. L. Chartier, commandant des Zouaves et sa dame, M. Osias Perron, co-organisateur de la réunion, E. Claude, L. E. Chabot, M. et Mme Renon, M. et Mme Choinière, M. et Mme W. D. Plante, U. Auger, W. St. Jean, M. Plante, P. Pouliot, N. Bolduc, E. Flibotte, N. Picard, N. Caouette, A. Darsigny, N. Beauregard, F. Guertin, W. Plante, Jos. Millette, J. St. Onge, H. Pichette, H. Juairé, P. Hamel, M. et Mme T. Mongeau, T. Marquette, X. St. Jean et Albani Papillon, de Montréal, Mlle Juairé, Mlle Rosa Beaudry, Mlle V. Hamel, Mlle Auger, Mlle Rosilda Champagne, Mlle Rose Champagne, Mlle Rose Caouette.

Palais des Nouveautés

Le Théâtre Palais des Nouveautés donnera pour ce soir, demain et dimanche le célèbre drame "The Girl and the Gangster" en deux parties, qui a fait fureur sur les meilleures scènes d'Angleterre avec 6000 pieds de vœues nouvelles.

On y représente ce qu'il y a de plus nouveaux et les spectacles sont d'une variété des mieux choisis. Pour la semaine prochaine un, drame en trois parties intitulée "Délivrée". Les titres seront en français et en anglais.

Ne manquez pas d'aller au Palais pour y voir cette pièce extraordinaire sous tous les rapports.

Examen de la Vue

Durant l'absence du Dr L. A. Beaudry, ses instruments pour l'examen de la vue seront à la disposition de M. E. Lamarche, opticien à son magasin de la rue Cascades. L'examen de la vue sera fait par M. E. Lamarche et Arthur Ledoux tous deux gradués de l'Ecole des Opticiens de Québec. Ces examens seront faits gratuitement et une attention toute spéciale sera apportée à l'ajustage des lunettes et des lorgnons et notre assortiment est des plus complets.

J. E. LAMARCHE
141 rue Cascades

Spécialité

Si vous voulez avoir un costume ou un manteau élégant, allez chez

A. CHEVALIER,
213 rue Cascades.

Part à la crèche

ON CHERCHE A ACHETER TOUT LE COMTE.

"L'Opinion" la feuille française de la campagne tory dans Châteauguay, dit encore: "Si le Comté de Châteauguay voulait seulement consulter ses propres intérêts il aurait cent bonnes raisons pour accorder son appui au candidat du Gouvernement. Depuis cinquante ans qu'il élit des députés libéraux il a toujours été négligé dans la distribution du patronage. Aujourd'hui même les partisans de l'ancien régime veulent lui imposer un candidat qui vient de dehors sous prétexte que le chef de l'Opposition a besoin de M. Fisher pour combattre le Gouvernement.... que le comté de Châteauguay donne son appui à l'œuvre nationale et qu'il s'occupe d'une façon plus pratique de ses propres intérêts.

AVIS

Toutes personnes ayant des comptes à faire collecter peuvent s'adresser à ROMEO DEVARENNES, 61 rue Cascades. Garantie, certificats et succès assuré. Téléphone 392.

Faits Divers.

Le gouvernement fédéral met en adjudication les travaux d'un nouvel hôtel des postes, aux Trois Rivières, et d'un entrepôt à grains, d'une capacité de 1,500,000 minots, à Port Nelson, où il devra être prêt dès l'achèvement du chemin de fer de la Baie d'Hudson.

On annonce que le dernier rail, sur le tronçon Québec Winnipeg, du Transcontinental National, sera posé d'ici quelques semaines, et que l'inauguration officielle de toute cette ligne pourra se faire à l'automne de 1914.

Le gouvernement français expédie le croiseur "Condé" dans les eaux mexicaines afin de protéger les intérêts de la France au Mexique.

Le Japon fait connaître qu'il ne songe aucunement, pour sa part, à dépêcher un navire de guerre dans les eaux du Mexique.

Le général Félix Diaz refuse de déferer à l'ordre du gouvernement de se rendre à Tampico, et il décide de rester à Vera Cruz. Il ne veut pas admettre qu'il ne soit point libre de ses mouvements, et projette une visite à la capitale, pour aujourd'hui.

Une explosion, dans un puits de mine, à Dawson, Nouveau Mexique, ensevelit 230 mineurs; on réussit à en arracher à la catastrophe 14, dont cinq dans un état critique.

Fourrures ! Fourrures !

Avant d'acheter vos fourrures, venez voir notre assortiment qui est des plus complets et des plus variés. Nos prix modérés vous permettent d'économiser plus de quinze pour cent. Une visite est sollicitée.

J. E. LANOIX
185 rue Cascaides

LA TEINTURE DOMESTIQUE

ne m'offre aucun embarras. Elle fait simplement mes délices. Et ceci, parce que je fais usage de

DY-O-LA

Est Garantie UNE TEINTURE pour Tous tissus.

C'est la plus Simple, la plus Propre et la Meilleure teinture domestique que l'on puisse acheter. Il ne vous est nullement nécessaire de savoir Quels Sont les tissus qui entrent dans la confection de vos marchandises. Ainsi, impossible de faire erreur. Demandez notre Carte Echantillon Gratuite, et notre Livret qui vous donne les Résultats obtenus, en Teignant sur d'autres Couleurs. The Johnson-Richerson Co., Limited, - Montreal

Télégraphie Commerciale

L'Ecole Commerciale Pratique Lalime Ltée

SAINT-HYACINTHE

En outre de ses cours déjà nombreux et pratiques enseignés avec succès dans ses classes,

L'Ecole Commerciale Pratique Lalime Ltée

vient d'inaugurer l'enseignement de la TÉLÉGRAPHIE COMMERCIALE, science qui offre aux jeunes filles surtout, une brillante et lucrative carrière.

Professeurs expérimentés, outillage parfait, aménagement confortable, hygiène, ventilation complète, voilà la description de la classe qu'offre L'ECOLE COMMERCIALE PRATIQUE LALIME LTÉE.

Pour plus d'informations s'adresser à

B. LALIME, Principal.

Télégraphie Commerciale

VINS ! VINS !

Tous mes vins sont fabriqués avec des raisins d'importation européenne. Ces raisins donnent aux vins un arôme qu'on ne trouve pas dans ceux faits avec le raisin du pays. Ne pas oublier que le bon vin est recommandé pour combattre l'alcoolisme; buvez-en à vos repas et assurez votre santé et votre bien-être.

Je vends mes vins à très bas prix et par quantité non moindre que DEUX GALLONS.

H. BARDET

339A RUE GIROUARD, — — SAINT-HYACINTHE

Commandes reçues par ualle pour livraison à domicile.

CE N'EST PAS DE JEU

Deux hommes aussi inexpérimentés l'un que l'autre, pêchaient ensemble. L'un était assis, l'autre, debout. Avant de commencer, ils avaient parlé pour savoir celui qui prendrait le plus de poisson. Ils pêchaient depuis une demi-heure sans succès, quand celui qui était debout perdit son équilibre et tomba à l'eau. En le voyant piquer une tête, l'autre poussa un cri et dit: Eh, John si tu veux plonger pour aller chercher le poisson, le pari ne vaut rien.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC, District de St-Hyacinthe.

COUR SUPERIEURE

J. E. Benoit & Cie, Demandeurs vs. Les héritiers de feu Joseph Deschambault en son vivant cultivateur et journalier, ci-devant de la paroisse de Ste Hélène, district de St Hyacinthe, et domicilié, lors de son décès, à New Bedford, dans l'Etat du Massachusetts, un des Etats Unis d'Amérique, Défendeurs

Il est ordonné aux Défendeurs de comparaître dans le mois. St. Hyacinthe, 11 octobre, 1913. ROY & BEAUREGARD, P.C.S.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, District de St. Hyacinthe

COUR SUPERIEURE

Joseph Alphonse Yergau, agent d'affaires et négociant du village d'Upton en sa qualité d'exécuteur testamentaire nommé en vertu du testament de feu Dame Victoria Piché, en son vivant du même lieu, et épouse de Isaac Lussier, instituteur, demeurant maintenant en lieux inconnus, Défendeur. vs. J. Alphonse Lussier ci-devant du village d'Upton et maintenant domicilié en la cité et district de Montréal, Demandeur

Il est ordonné au Défendeur de comparaître dans le mois. ROY & BEAUREGARD, P.C.S.

PROPRIÉTÉ A VENDRE

Propriété appartenant autrefois à M. Massé, à vendre à de bonnes conditions. S'adresser à J. B. Toussaint, pres du cimetière de la ville, où à B. P. 459. jno.

PROPRIÉTÉ A VENDRE

Pour cause de maladie une magnifique maison de 4 logis dont deux de 5 appartements et deux autres de 8 appartements. Cette propriété comprend un terrain de 1/2 arpent par 2 1/2 arpents situé en pleine ville, magnifiques dépendances, le tout en parfait ordre. S'adresser à REMI DAIGLE, 125 Bourdages.

Les enfants pleurent pour avoir le

CASTORIA DE FLETCHER